

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT : (PAC) n°20210344

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada a un besoin en vue de l'attribution d'un contrat pour la prestation de la rédaction des descriptions de travail et de l'évaluation des emplois (déterminer l'affectation et le niveau des postes) en utilisant exclusivement Korn Ferry méthodologie Hay systématiquement utilisés par le gouvernement fédéral du Canada pour les postes de direction.

Le but du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat au fournisseur présélectionné suivant :

Korn Ferry (CA) Ltd.
81 Metcalfe Street, Suite 1200
Ottawa, Ontario K1P 6K7

Par contre, avant d'attribuer ce contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences publiées dans le présent préavis, en soumettant un énoncé des capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'adjudication, soit par l'entremise du service d'appel d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, au plus tard à la date de clôture, un énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné, ainsi qu'il est précité.

CONTEXTE

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) s'occupe de toutes les disciplines des RH comme la planification des ressources humaines et de la classification dans la plupart des circonstances. Cependant, de temps à autre les activités de travail peuvent être confiées à un consultant. La rédaction des descriptions de travail et de l'évaluation des emplois (déterminer l'affectation et le niveau des postes) sont souvent confiées à des consultants, en tout ou en partie, pour compléter la capacité interne dans ces domaines. Les services connexes tels que la conception organisationnelle peuvent également être impartis, selon les besoins.

EXIGENCES ACTUELLES

Le consultant travaillera au fur et à mesure des besoins avec le responsable technique (RT) pour aider à l'at et à la haute direction par l'exécution des tâches et des activités qui peuvent comprendre (sans s'y limiter) :

- 1) L'analyse actuelle et l'état final, élaborer des options et de recommander de nouvelles structures organisationnelles (pourrait inclure des coûts);
- 2) Examiner les processus de travail et les structures organisationnelles afin de déterminer leur efficacité et leur efficacité, et formuler des recommandations;
- 3) L'exécution du travail, les activités, les responsabilités et les FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces).
- 4) La tenue de discussions avec la Direction pour obtenir la clarté entourant les activités et les responsabilités d'une fonction spécifique ou de l'organisation, et de fournir des options;
- 5) De l'examen, de l'évaluation des descriptions de travail actuelles et de recommander les changements appropriés.

- 6) L'élaboration et la mise à jour des descriptions de travail génériques et spécifiques, et la délimitation des responsabilités au sein de divers volets de travail;
- 7) L'élaboration et la mise en œuvre des nouvelles normes de classification et les structures des groupes professionnels, ainsi que de fournir des conseils connexes;
- 8) De la recherche, de la préparation de l'analyse de la relativité, l'évaluation des descriptions de travail;
- 9) Mise au point et la réalisation de l'évaluation des emplois de formation ou de séances d'information (comprend la préparation de matériel de formation et la prestation de la formation des séances d'information à divers groupes).
- 10) Fournir des conseils sur l'équité salariale des développements et exigences en matière de conformité qui leur permettront de tirer profit de l'utilisation de et l'analyse des résultats par rapport à la Korn Ferry Hay méthodologie d'évaluation des emplois. .

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

1. Le fournisseur potentiel doit être légalement capables d'utiliser proprietary(IP droits réservés) Korn Ferry Hay méthodologie pour la rédaction des descriptions de travail et de l'évaluation des emplois (déterminer l'affectation et le niveau des postes);
2. Expérience récente* et appréciable** de la prestation des services de classification (description de travail écrit et de l'évaluation des emplois) avec la méthode Hay pour la direction et poste de niveau ne faisant pas partie.
3. Connaissance des concepts et principes de la classification et de la conception organisationnelle
4. Posséder une connaissance approfondie de la méthode Hay.

* Par « expérience récente », on entend une expérience normalement acquise au cours des cinq dernières années.

** « expérience appréciable », on entend une expérience associée à l'exécution d'une vaste gamme d'activités de classification et complexes acquise au cours d'une période de trois ans ou plus.

PÉRIODE VISÉE PAR LE CONTRAT

Le contrat subséquent entrera en vigueur à partir de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2022, plus trois périodes optionnelles d'un (1) an.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

1. Le fournisseur potentiel doit être légalement capables d'utiliser proprietary(IP droits réservés) Korn Ferry Hay méthodologie pour la rédaction des descriptions de travail et de l'évaluation des emplois (déterminer l'affectation et le niveau des postes);
2. Expérience récente* et appréciable** de la prestation des services de classification (description de travail écrit et de l'évaluation des emplois) avec la méthode Hay pour la direction et poste de niveau ne faisant pas partie.
3. Connaissance des concepts et principes de la classification et de la conception organisationnelle
4. Posséder une connaissance approfondie de la méthode Hay.

EXCEPTION AU RÈGLEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'article 6 de la partie 10.2.1 du *Règlement sur les marchés de l'État* du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres. Cela comprend les éléments suivants :

- d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. »

Seule la Korn Ferry (CA) Ltd. est en mesure de satisfaire à cette exigence.

DURÉE DU CONTRAT

La période du contrat est à partir de 2021-07-01 à 2022-03-31 inclusivement.

OPTION DE PROLONGER LE CONTRAT

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus trois (3) périodes supplémentaires d'une (1) année chacune, selon les mêmes conditions.

ESTIMATION DES COÛTS

Période initiale du contrat : 88 496,00 \$ + TVH, EN PLUS DE 88 496,00 \$ + TVH par chaque période optionnelle.

NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR

Korn Ferry (CA) Ltd.
81 Metcalfe Street, Suite 1200
Ottawa, Ontario K1P 6K7
Canada
Phone: (613)-288-7982
E mail: jan.kennedy@kornferry.com

AUTORITÉ CONTRACTANTE

Pavlo Kyryakov, agent d'approvisionnement et de négociation des contrats
Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)
Services administratifs
427, rue Laurier Ouest, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
Courriel : pavlo.kyryakov@fcac-acfc.gc.ca

DROITS DES FOURNISSEURS DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Les fournisseurs qui se considèrent comme pleinement qualifiés et prêts à fournir les services et les biens décrits dans le présent document peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'adresse ci-dessous.

Les énoncés de capacités doivent être reçues par l'autorité contractante au plus tard à la date de clôture de **2021-06-18**, midi, heure normale de l'est (HNE).

L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences décrites.

Les énoncés de capacités doivent être soumis par courriel à FCAC.Contract-Contrat.ACFC@fcac-acfc.gc.ca au plus tard à la date et à l'heure de clôture. Les énoncés de capacités reçus au plus tard à la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'une évaluation technique pour déterminer s'il est nécessaire de tenir un autre appel d'offres.

Les fournisseurs qui auront soumis un énoncé des capacités seront avisés par écrit de la décision prise par l'ACFC d'attribuer un contrat sans procéder à un autre appel d'offres.

Si vous avez des questions concernant le préavis, veuillez vous adresser à l'agent de négociation des contrats désigné ci-dessus. Le numéro de l'appel d'offres de l'ACFC, le nom de l'agent de négociation des contrats et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

L'État se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs au sujet de toute acquisition. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

ACCORDS COMMERCIAUX

Le présent marché est assujéti aux dispositions des accords commerciaux suivants :

1. Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni)
2. Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
3. Accord de libre-échange Canada-Colombie
4. Accord de libre-échange Canada-Corée
5. Accord de libre-échange Canada-Honduras
6. Accord de libre-échange Canada-Panama
7. Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)
8. Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)
9. Accord de libre-échange Canadien (ALEC)
10. Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
11. Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE)
12. Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)